

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE DE VALEILLE Séance du 8 AVRIL 2025

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
15	15	13

Date de convocation :	1 ^{er} avril 2025	Date d'affichage :	1 ^{er} avril 2025
------------------------------	----------------------------	---------------------------	----------------------------

L'an deux mille vingt-cinq et le huit avril, à vingt heures trente, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur **FLAMAND Robert**, Maire.

Présents : FLAMAND Robert, Maire, BOUCHARD Éric, CREPIAT Annie, GARDON François, VIRICEL Christelle Adjoint, MARGOTAT Lydie, PLOTON Laura, POYET Bruno, VERICEL Géraldine, FRANCE Jean-Marie, CHALLET Thierry, VENET Marie-Louise, DEROSIER Philippe

Absents excusés : CHALANDON Edith, ROLLAND Yann

Secrétaire de séance : VIRICEL Christelle

DEL10/08-04-25 – VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2025

Monsieur le Maire présente les budgets primitifs pour l'année 2025 :

Le budget communal s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement : 759.262,61 €
- Investissement : 467.108,84 €

Le budget assainissement s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement : 72.838,34 €
- Investissement : 71.424,34 €

Le budget commerce s'équilibre en dépenses et en recettes :

- Fonctionnement : 17.755,56 €
- Investissement : 5.006,50 €

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le budget communal, le budget assainissement et le budget commerce de l'année 2025.

ADOPTÉE à l'unanimité des membres présents.
Expédition conforme au registre.

La secrétaire de séance,
Christelle VIRICEL



Le Maire,
Robert FLAMAND



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-214203192-20250408-DEL10_08-04-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 18/04/2025